

# Des prix exorbitants pour un matelas à même le sol

**VAUD** Déjà condamné trois fois pour travail au noir, un Kosovar est maintenant accusé d'avoir loué des «lits» à des compatriotes pour un loyer hors de prix.

De 500 à 750 francs le «lit»: c'est la somme qu'une quinzaine de Kosovars en situation irrégulière en Suisse ont versée chaque mois à un compatriote. Une situation qui aurait duré dix mois, entre mars 2015 et janvier 2016, estime la justice. Le trentenaire, détenteur d'un permis B, avait aménagé deux appartements dans les combles et les sous-sols d'un immeuble appartenant à son épouse. Des appartements conçus sans aucune autorisation. Les loca-

taires occupaient des matelas dans des logements mal éclairés de 2,5 et de 3,5 pièces.

Plusieurs personnes logées dans ces conditions et employées au noir dans la Broye apparaissent également dans la vaste enquête valdo-fribourgeoise d'arnaques à la caisse de chômage mises en place avec la complicité de collaborateurs du syndicat Unia (lire ci-contre). L'instruction de cette affaire touche à son terme.

Pour faire bon poids, le Kosovar jugé hier à Yverdon avait déjà été condamné à trois reprises pour avoir employé des étrangers démunis d'autorisation. Ce n'est pas tout: ce charpentier a aussi conduit sa puissante berline sans permis. Les faits sont admis.



L'homme est accusé d'être un marchand de sommeil. -ISTOCK

L'homme était absent au procès. Le Ministère public a réclamé une peine ferme de 10 mois, 30 jours-amende à 100 fr. et une amende de

## Caisse de chômage et employés fictifs

L'arnaque dans laquelle sont impliqués certains locataires du prévenu a permis de détourner plusieurs millions. Des entreprises, souvent actives dans la construction, se mettaient en faillite. Elles faisaient ensuite croire qu'elles ne payaient plus leurs salariés depuis des mois, ce qui permettait aux employés de réclamer des indemnités à la caisse de chômage. Mais certains soi-disant collaborateurs n'avaient en fait jamais travaillé pour la société.

5000 fr. La question de son expulsion n'a pas été évoquée. Me Véronique Fontana a plaidé le sursis. Le jugement sera transmis aux parties. -CHRISTIAN HUMBERT

## Terminer une suite de mobilisation

Le PS va lancer une initiative en faveur de l'égalité des territoires et il veut le faire sur le mode participatif. Le parti invite toute personne intéressée à exprimer sa préférence entre deux revendications qui ont été exprimées lors de la manifestation des femmes du 14 juin. «Nous voulons que la justice nous indique où se trouve la priorité des uns et des autres», a expliqué Ada Marra, présidente du PS.



La technologie permet de savoir quelles essences il faut privilégier. -KEY

## Planter en pensant au climat

Les arbres qui germent aujourd'hui subiront vraisemblablement déjà un climat fortement modifié lorsqu'ils atteindront un âge moyen.» Une étude fédérale de recherches sur le climat, la neige et le paysage prend les devants: il a

élaboré une app pour y faire face. Destinée tant aux forestiers qu'au public, elle présente pour n'importe quelle forêt suisse les combinaisons végétales qui s'installeront à l'avenir et précise quelles essences il faut favoriser.

## Un million remis en question

La convention fédérale de la Ville de Berne pour les activités culturelles n'est économiquement pas viable, estime le Contrôleur général des finances. Cela conforte le Conseil d'Etat, qui voudrait la sup-

primer. Une somme de 1 million est versée en raison des prestations culturelles particulières que la Ville fournit en tant que capitale. L'audit du CDF souligne le risque d'inégalité envers d'autres villes.

# Femmes privées de trône

**VADUZ** Le prince héritier Alois défend les avantages de la monarchie à l'occasion de la 300e fête nationale du Liechtenstein. Les privilèges du prince assurent, selon lui, la stabilité du pays. Et c'est au nom de celle-ci que le souverain ne peut pas être une

femme. «La prévisibilité sur le long terme, au-delà de la loi et de la Constitution, est, dans ce contexte, plus importante que la question du genre», a estimé le dirigeant. Il n'est pas non plus facile, selon lui, de convertir un système qui fait ses preuves depuis des siècles. In-

clure les femmes dans la succession provoquerait au fil des générations une «augmentation exponentielle» du nombre des membres de la famille, puisque son appartenance se transmettrait non seulement par les hommes, mais aussi par les femmes. -ATS

# Ces mignons varis effraient les visiteurs du zoo

**BÂLE** Ces deux primates font partie d'une famille de cinq varis qui sont arrivés il y a un mois au zoo de la cité rhénane. Menacés d'extinction, ces lému-riens noir et blanc sont originaires de Madagascar.

Installés sur l'île du parc, ils se font remarquer par leurs hurlements aussi sonores que variés. Selon le zoo, ces cris très puissants auraient déjà effrayé plus d'un visiteur. -PHOTO ZOO DE BÂLE

